

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

## Comité de pilotage (COPIL) Compte-rendu de réunion

**COPIL du 01/12/2022  
à Treignac**

**Bilans et perspectives d'animation des sites  
Natura 2000 de Haute-Corrèze**



Une autre vie s'invente ici

## SOMMAIRE

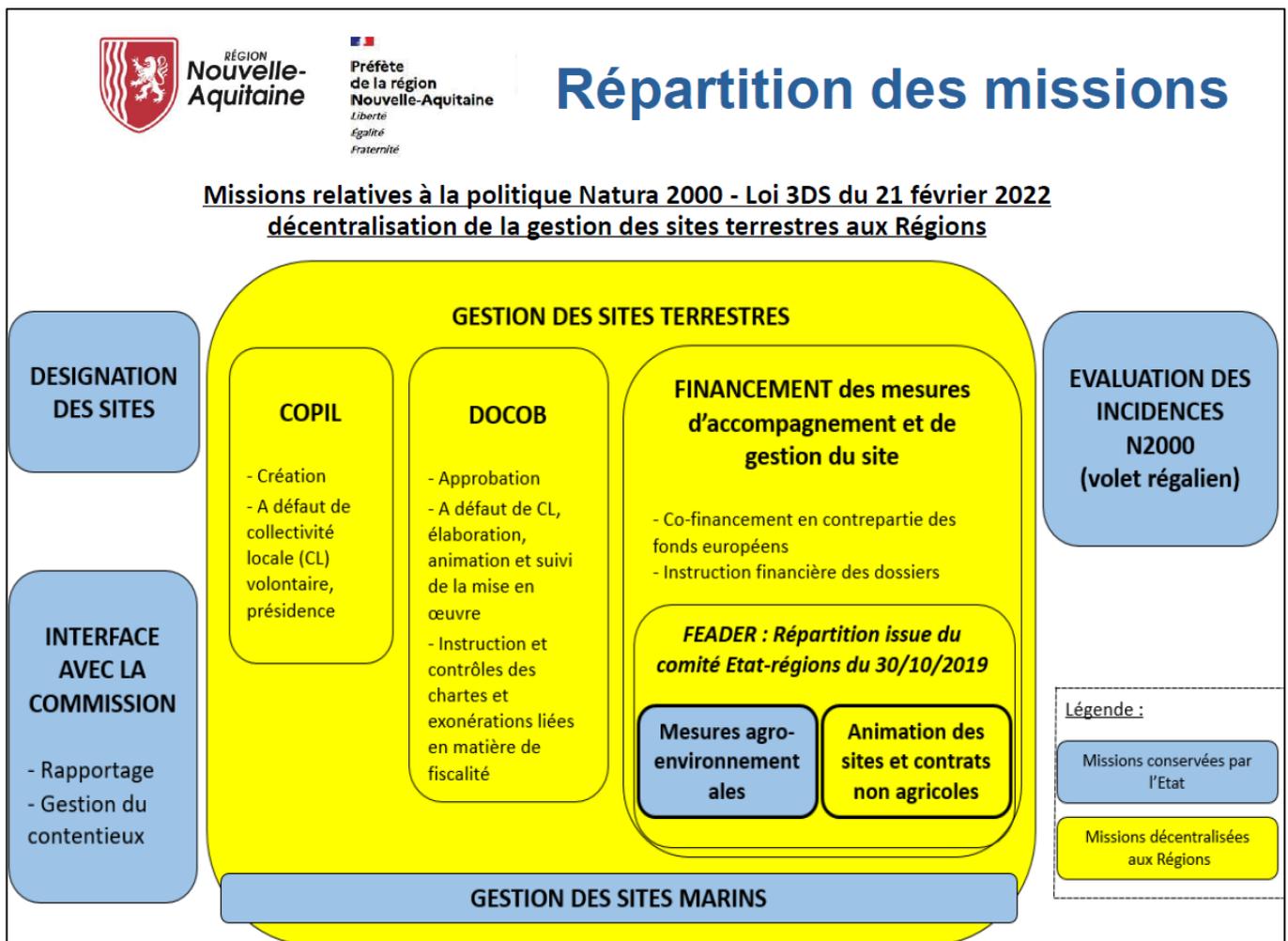
<b>I. PRÉAMBULE – DÉBUT DE SÉANCE – ORDRE DU JOUR</b> .....	<b>1</b>
<b>II. APPEL À PROJETS « ÉTUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES N2000 »</b> .....	<b>3</b>
<b>III. TRAVAUX ET CONTRIBUTIONS DU CBNMC EN 2022</b> .....	<b>5</b>
<b>IV. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « GORGES DE LA VÈZÈRE AUTOUR DE TREIGNAC » (Z.S.C. FR7401109)</b> .....	<b>6</b>
A. Personnes présentes/excusées.....	6
B. Bilan d'animation.....	7
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	8
<b>V. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « LANDES DES MONÉDIÈRES » (Z.S.C. FR7401107)</b> .....	<b>10</b>
A. Personnes présentes/excusées.....	10
B. Bilan d'animation.....	11
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	13
<b>VI. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « FORÊT DE LA CUBESSE » (Z.S.C. FR7401110)</b> .....	<b>14</b>
A. Personnes présentes/excusées.....	14
B. Bilan d'animation.....	15
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	16
<b>VII. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « HAUTE VALLÉE DE LA VIENNE » (Z.S.C. FR7401148)</b> .....	<b>17</b>
A. Personnes présentes/excusées.....	17
B. Bilan d'animation.....	18
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	20
<b>VIII. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE VÈZÈRE » (Z.S.C. FR7401105)</b> .....	<b>21</b>
A. Personnes présentes/excusées.....	21
B. Bilan d'animation.....	21
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	24
<b>IX. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « TOURBIÈRES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND ET PÉRET-BEL-AIR » (Z.S.C. FR7401123)</b> .....	<b>25</b>
A. Personnes présentes/excusées.....	25
B. Bilan d'animation.....	26
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	27
<b>X. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « TOURBIÈRE DE NÉGARIOUX-MALSAGNE » (Z.S.C. FR7401104)</b> .....	<b>28</b>
A. Personnes présentes/excusées.....	28
B. Bilan d'animation.....	28
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	30

## I. PRÉAMBULE – DÉBUT DE SÉANCE – ORDRE DU JOUR

Accueil des participants.

Olivier Villa (PNRML) introduit la séance et remercie l'ensemble des participants de leur présence.

Dans un premier temps, avec l'appui de Julie Marcinkowski (DREAL), il présente le transfert et la nouvelle politique de répartition État-Région des missions relatives à la politique Natura 2000 qui prend effet à partir du 1 janvier 2023.



Il explique ensuite les conséquences de cette décentralisation pour le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de Millevaches en Limousin (Smag du PNRML) :

- Une seule demande de subvention sera désormais déposée (contre deux en 2022)
- Taux de financement de l'animation : 80 % contre 92,6% auparavant
- Taux de financement pour la révision des DOCOBs : 100 %
- Période blanche à prévoir en 2023 pour la contractualisation
- Plus de référents Natura 2000 au sein des DDTs 19, 23 et 87 (hormis pour les EIN)

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Dans un second temps, Olivier Villa expose les grandes lignes de la nouvelle PAC 2023-2027, notamment les 3 PAEC retenus sur le territoire du PNRML et comment les 2 opérateurs (PNRML – Chambres d'agriculture 19/23/87) se coordonnent (p. ex. réunions d'information communes).

Olivier présente également les spécificités de ces PAEC (répartition spatiale, budgets alloués, priorisation des dossiers et critères de sélection établis, formation obligatoire dans les 2 ans pour les agriculteurs, etc.) et les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques associées (code mesure, montant, cumul possible, cahiers des charges, etc.).

PAEC concerné	Code Mesure	Intitulé complet	Montant
Pastoral (NA_PNRM)	NA_PNRM_PRA1	Surfaces herbagères et pastorales	51 €/ha
Pastoral (NA_PNRM)	NA_PNRM_PRA2	Systèmes herbagers et pastoraux	88 €/ha
Pastoral et biodiv (NA_PNRM et NA_MILL)	NA_PNRM_PRA3 NA_MILL_PRA3	Amélioration de la gestion des SHP par le pâturage	72 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_MHU1	Préservation des milieux humides	150 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_MHU2	Préservation des milieux humides - amélioration de la gestion par le pâturage	201 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_CIFF	Couvert d'intérêt faunistique et floristique favorable aux pollinisateurs*	652 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_ESP1	Protection des espèces niveau 1**	82 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_ESP2	Protection des espèces niveau 2**	145 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_ESP3	Protection des espèces niveau 3**	200 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_ESP4	Protection des espèces niveau 4**	254 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_OUV1	Maintien de l'ouverture	153 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_OUV2	Maintien de l'ouverture - amélioration de la gestion par le pâturage	204 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_IAE3	Entretien des IAE - haies	0,8 €/m



Cumul possible entre mesures

\* : Cumul possible avec la conversion à l'agriculture biologique

\*\* : Cumul possible avec la conversion à l'agriculture biologique et avec la Système BEAC

Olivier explique ensuite le déroulement de la journée :

- Les actions communes à plusieurs sites sont présentées une seule fois par demi-journée (Actions du Conservatoire Botanique National du Massif Central ; Appel à Projet « études et suivis scientifiques n2000 » de la DREAL).
- Les bilans d'animation de chaque site, quant à eux, sont présentés individuellement tout au long de la journée.
- Une feuille d'émergence circulera pour chacun d'eux.
- Il signale également qu'il compte enregistrer les échanges de façon à pouvoir les restituer le plus fidèlement possible dans le compte-rendu et demande si cela gêne quiconque. Aucune observation n'est formulée à ce sujet.

À la suite de quoi, les participants se présentent un à un.

Les différentes présentations débutent ensuite.

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

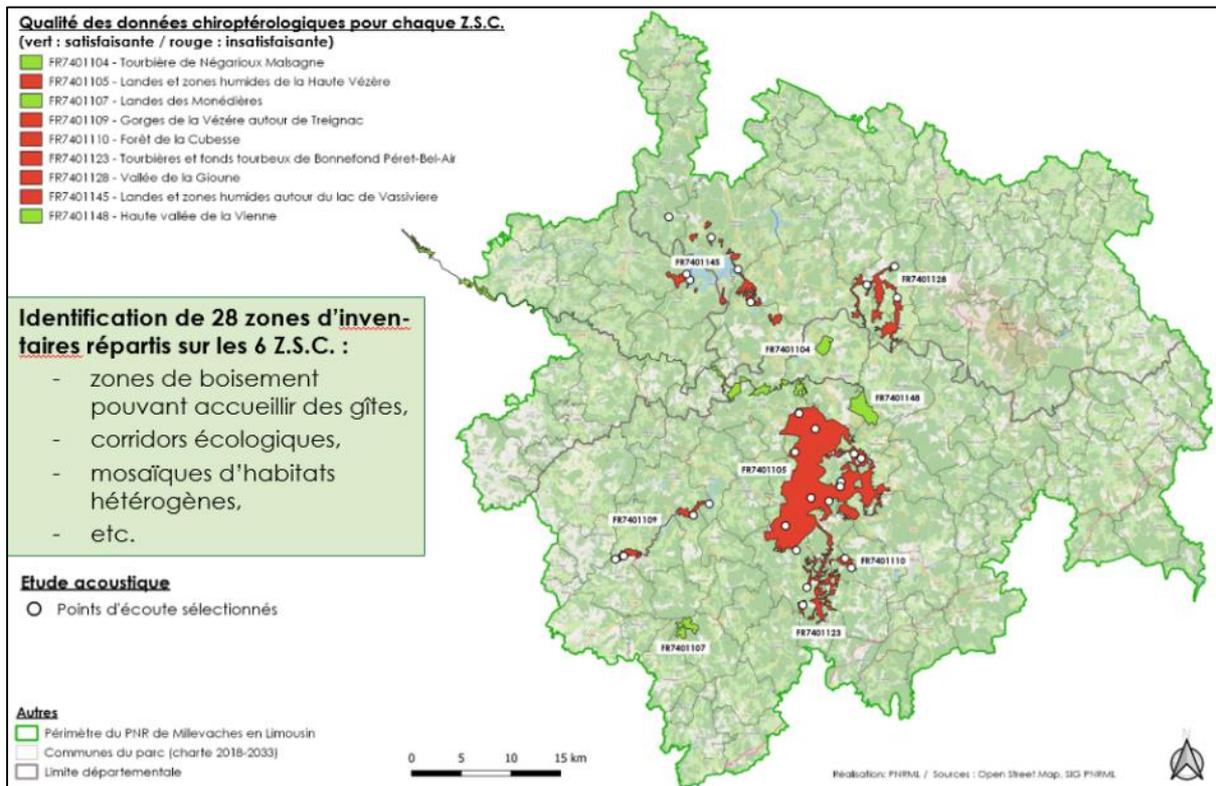
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

## II. APPEL À PROJETS « ÉTUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES N2000 »

En 2022, Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (PNRML) a répondu à un appel à projet (AAP) lancé par la DREAL visant l'amélioration des connaissances naturalistes sur les Habitats et Espèces d'Intérêt Communautaire (HIC – EIC) de la région Nouvelle-Aquitaine. Ces études et suivis devant se dérouler majoritairement en site Natura 2000.

Par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe), Solène Nozay (PNRML) présente aux participants le projet déposé par le PNRML en début d'année 2022 et qui a été validé par la commission de l'AAP. Ce dernier correspond à des : « **Inventaires chiroptérologiques visant à améliorer les connaissances sur 6 Z.S.C dont le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin assure le portage** ».

Solène explique le montage du projet (constat de données insatisfaisantes sur de nombreux sites Natura 2000) et la méthodologie retenue (28 points d'écoute acoustique active et passive répartis sur 6 Z.S.C. du territoire et renouvelés sur 3 saisons (printemps, été, automne)).



À la date du COPIL, les sessions d'écoute sont terminées mais il reste toute la phase d'analyse des enregistrements recueillis durant celles-ci. Les résultats sont attendus pour le printemps 2023.

Actions	2022									2023			
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril
Inventaire acoustique		1 <sup>er</sup> passage	2 <sup>ème</sup> passage	3 <sup>ème</sup> passage									
Bilan / Rapports							Analyse et synthèse des données, cartographies, rédaction des bilans et documents de synthèse						
Transmission dossiers													Fin de l'étude

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

## ↳ Commentaires/discussions :

Julie Marcinkowski (DREAL) explique que l'un des effets de la décentralisation va être que les études et suivis scientifiques en lien avec Natura 2000 vont aussi être des missions confiées au Conseil régional. Par conséquent, la DREAL est en train de se caler et de finaliser avec la Région le lancement d'un nouvel Appel à projet de ce type pour 2023. À savoir que ce sera la DREAL qui l'enverra mais que ce sera la Région qui suivra les dossiers d'un point de vue financier en lien avec les animateurs.

Le PNRML exprime alors son souhait de déposer une nouvelle proposition d'étude multi-sites. Celle-ci pourrait viser l'**amélioration des connaissances des EIC de milieux aquatiques lotiques** pour les sites où les données sont jugées insatisfaisantes pour ces taxons animaux (mollusques, crustacés, poissons). Cette proposition est entérinée par les membres des divers COPILs.

Sites Natura 2000 dont le PNR de Millevaches en Limousin assure le portage et/ou l'animation		Animation du site N2000		Potentialité	Qualité des données concernant les espèces liées aux milieux aquatiques lotiques		Mesures de gestion / Fiches action concernées dans le DOCOB
Code	Nom	Maîtrise d'ouvrage interne	Prestation externe	Noms des ruisseaux susceptibles d'abriter des EIC	Satisfaisante (données et/ou études récentes)	Non satisfaisante (p.ex. données anciennes, manque d'inventaires pour certaines espèces, ...)	Code
FR7401104	Z.S.C. « Tourbière de Négaroux-Malsagne »	X		La Ribièrre Ladre		X	Action VII
FR7401105	Z.S.C. « Landes et zones humides de la Haute-Vézère »		X	La Vézère, La rivière d'Ars, Le ruisseau de Marcy, le ruisseau d'Orluc, La Gane, ...		X	Mesure F-3-2
FR7401107	Z.S.C. « Landes des Monédières »	X		La Douyge, ...		X	Mesure 3.3.1
FR7401109	Z.S.C. « Gorges de la Vézère autour de Treignac »	X		La Vézère		X	Fiche action n°6
FR7401110	Z.S.C. « Forêt de la Cubesse »	X		La Saulière		X	Action II.2
FR7401123	Z.S.C. « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Pêret-Bel-Air »	X		La Corrèze, La Dadalouze		X	Fiche action n°11
FR7401148	Z.S.C. « Haute vallée de la Vienne »	X		La Vienne, La Berbeyrolle, La Chandouille, Le Châtain, Le Menoueix, Le ruisseau de Mercier, ...		X	Action C.3.c
FR7401128	Z.S.C. « Vallée de la Gioune »	X		La Gioune, le ruisseau des 3 sources du Chauderon, Le ruisseau de Cubaynes	X		Fiche action n°8
FR7401145	Z.S.C. « Landes et zones humides autour du lac de Vassivière »		X	La Maulde, Le ruisseau de Masgrangeas, Le Dorat, La Langladure, ...	X	X	Action H-4
FR7412003	Z.P.S. « Plateau de Millevaches »	X			Non concerné		Non concerné

Julie Marcinkowski (DREAL) précise que LNE a déjà fait de l'ADNe pour la Moule perlière et qu'il faudra donc se coordonner avec eux pour savoir quelles rivières ont déjà été prospectées.

Solène (PNRML) précise que ce travail de recoupement avec d'autres structures / prestataires / partenaires ainsi qu'en interne au Parc sera effectivement fait préalablement au dépôt de la candidature.

Julie et Solène précise que selon les résultats obtenus, cela pourra impliquer a posteriori des recherches visuelles au bathyscope pour certaines espèces.

Guillaume Rodier (PNRML) précise qu'au-delà des EIC, cette étude permettra de manière indirecte d'acquies des connaissances plus exhaustives sur d'autres espèces de ces cortèges (principe d'espèces « parapluie »).

## III. TRAVAUX ET CONTRIBUTIONS DU CBNMC EN 2022

Par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe), Émilie Chammard du Conservatoire Botanique National du Massif-Central (CBNMC) présente aux participants les différents travaux et contributions du CBNMC en 2022 sur les sites Natura 2000 suivants : « Haute vallée de la Vienne », « Landes et zones humides de la Haute Vézère », « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air », « Landes des Monédières » et « Tourbière de Négarioux-Malsagne ».

Ceux-ci ont consisté notamment en :

- Des bilans stationnels sur 2 espèces de Bryophytes de l'annexe II de la Directive « Habitats – Faune – Flore », à savoir : *Bruchia vogesiaca* et *Hamatocaulis vernicosus*.
- Un bilan stationnel sur le Flûteau nageant (*Luronium natans*)
- Des suivis et de l'actualisation de cartographie de certaines végétations
- Des sessions de formation sur la reconnaissance de plantes/végétations

Émilie termine sa présentation en exposant les différentes perspectives pour 2023, là aussi basées sur :

- des suivis de végétations,
- la mise en place de dispositifs de surveillance de certains habitats,
- la poursuite de bilans stationnels,
- la vérification / mise à jour ponctuelle de cartographie sur des secteurs en particulier,
- ainsi que de nouvelles formations.

### Perspectives pour la période à venir

#### Suivis de végétations en lien avec des contrats Natura 2000 :

- HVV : 2<sup>ème</sup> lecture des dispositifs 2020 à Tarnac - secteur de Berbeyrolles - objectif du contrat : reconquête de landes sèches / entretien de tourbières
- LZHHV : Mise en place d'un dispositif sur le secteur de Combe Prunde (bucheronnage, remise en pâturage)

**Mise en place complémentaire de dispositifs de surveillance des habitats tourbeux en lien avec le programme Sentinelles du climat** (2 ou 3 sites complémentaires) pour mieux évaluer et comprendre les modifications de cortèges : dispositif régional actuel apparaissant quelque peu limité et avec un déficit dans certains secteurs (plateau de Millevaches, Pays basque)

**Poursuite des bilans stationnels** : Prospection complémentaire de Luronium natans sur l'Étang du Diable (embarcation nécessaire) – site Landes et zones humides de la haute Vézère

#### Vérification / mise à jour ponctuelle de cartographie sur les sites

- Révision de la cartographie au droit du lac de Servières (avec un focus sur les végétations aquatiques et tourbeuses)
  - précision de la carto sur les étangs de Chabannes et des Oussines
- + contrôle de la conformité des cartographies produites en lien avec les cahiers des charges (CBNMC-CBNSA) avant intégration dans les plateformes

#### Formations



## VII. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « HAUTE VALLÉE DE LA VIENNE » (Z.S.C. FR7401148)

### A. Personnes présentes/excusées

#### Membres du COPIL - Personnes/structures présentes :

- Présidente de COPIL : Mme Catherine Hornebeck
- Communauté de communes Vézère Monédières Millesources, représentée par Mme Alexia Rodrigues
- Commune de Faux-la-Montagne, représentée par sa Maire, Mme Catherine Moulin
- Commune de Millevaches, représentée par Mme Catherine Hornebeck
- Commune de Rempnat, représentée par Mmes Michèle Salagnat et Marie-Christine Gardelle
- Conservatoire Botanique National du Massif-Central, représenté par Mme Émilie Chammard
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), représenté par M. Gérard Magnaval
- Direction Départementale des Territoires de la Corrèze (DDT19), représentée par Mme Léane Javaloyes
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mmes Julie Marcinkowski et Véronique Lafont
- Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) de la Corrèze, représentée par M. Stéphane Petitjean
- Groupement de Développement Forestier du Plateau de Millevaches, représenté par Mmes Marie Delage, Martine Gerbeaux et M. Bernard Palluet
- Office Français de la Biodiversité, représentée par M. Nicolas Mallet
- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML), représenté par Mme Catherine Hornebeck (Vice-Présidente) et M. Guillaume Rodier (Responsable du Pôle « Gestion de l'Espace »)

#### Membres du COPIL - Personnes/structures excusées :

- Agence de développement et de la réservation touristique
- Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne
- Comité Régional de Canoë Kayak de Nouvelle-Aquitaine
- Conseil Départemental de la Haute-Vienne
- Direction Départementale des Territoires de la Creuse (DDT23)
- Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne (DDT87)
- Fédération Régionale des chasseurs du Limousin
- Mouvement de défense des exploitants familiaux de la Creuse

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

- Préfecture de la Creuse
- Société Entomologique du Limousin

## Autres personnes/structures présentes :

- Animateur de la Z.S.C. : Mme Solène Nozay (SMAG PNRML)
- Animateurs Natura 2000 du SMAG PNRML : Mme Paula Antonina Bednarz et M. Olivier Villa
- Technicien naturaliste du SMAG PNRML : M. Robin Petit
- Centre Régional de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine, représenté par M. Grégoire Gonthier
- Animatrice Natura 2000 au CEN Nouvelle-Aquitaine : Mme Sonia Guittonneau

## B. Bilan d'animation

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Solène Nozay.

Le bilan des différentes actions menées sur le site dans le cadre de Natura 2000 depuis le dernier COPIL est présenté aux participants par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe).

Le dernier COPIL de ce site date du 06/01/2022.

À noter que ce compte-rendu, plutôt que de reprendre en détail tous les éléments du diaporama, vise essentiellement à retranscrire les éléments clés et/ou les différents échanges qui ont eu lieu entre les membres du COPIL.

### 1. Gestion des habitats et des espèces

#### a) Contrat Natura 2000

Solène Nozay détaille le contrat Natura 2000 non-agricole non-forestier d'envergure qui a eu lieu sur la commune de Tarnac. Celui-ci a duré 2 ans et s'est finalisé en 2022. Elle présente également un PLAE (outil financier de gestion et de restauration de milieux spécifique au PNRML) qui est venu en appui de ce contrat sur le même secteur.

Par la suite, l'animatrice du site expose les 2 nouveaux secteurs (abords de la Vienne sur les communes de Faux-la-Montagne, Rempnat et Tarnac) qui ont été prospectés en 2022 dans l'optique de contrats forestiers de maintien d'arbres et d'îlots de sénescence. Elle précise qu'aucun des propriétaires contactés n'a donné suite aux propositions de l'animatrice.

### 2. Incidences

Solène Nozay présente les 12 dossiers d'évaluations d'incidences pour lesquels elle a apporté une contribution (conseils/préconisations, etc.) :

- 4 dossiers sur la thématique forestière
- 3 dossiers sur la thématique milieux/espèces aquatiques
- 3 dossiers concernant des manifestations sportives
- 2 dossiers sur des projets agricoles (dossiers Enregistrement ICPE)

## ↳ Commentaires/discussions :

Guillaume Rodier (PNRML) précise que lorsque nous analysons en interne un projet soumis à évaluation d'incidences Natura 2000, c'est bien la zone globale (en dedans et hors site) qui est prise en considération pour évaluer les éventuels impacts. Les zones annexes ne pouvant être mises de côté en raison de leur interconnexion. Il est nécessaire d'avoir un regard transversal.

Gérard Magnaval (CEN) intervient pour demander si tous les travaux de prospection des opérateurs d'agrivoltaïsme sont connus. Solène lui répond que certains de ces dossiers sont portés à la connaissance du PNR mais que c'est une collègue qui se charge de centraliser ces informations. Elle précise également que les élus du PNR ont acté un certain nombre de prises de position en ce qui concerne la mise en œuvre des différents types d'ENR sur le territoire du Parc.

Guillaume stipule que le sujet de l'énergie sur le territoire - et ailleurs - va le modifier de façon conséquente. Il explique que le Parc a connaissance d'un certain nombre de projets pour lesquels nous ne sommes pas forcément sollicités, et de moins en moins depuis que le PNR a délibéré sur une stratégie ENR. Il n'est donc pas facile de suivre cette grande dynamique.

### 3. Amélioration des connaissances

Solène Nozay présente les différents points qui ont permis d'améliorer les connaissances sur ce site Natura 2000 depuis le dernier COPIL : inventaires/suivis, études scientifiques. En particulier, elle détaille deux projets :

- Une journée d'inventaire avec le CBNMC sur le secteur de la retenue de Servières dans le cadre de leur étude sur les herbiers aquatiques en Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci a permis la découverte d'une nouvelle végétation d'herbiers aquatiques/d'un nouvel habitat d'intérêt communautaire au sein de cette étendue d'eau, et *in fine*, la mise à jour de la cartographie d'habitats sur cette zone.
- Une journée de prospection au bathyscope avec Limousin Nature Environnement (L.N.E.) sur plusieurs petits tronçons de la Vienne en amont du Pont du Rateau (Bujaleuf, Masléon, Saint-Denis-des-murs) afin de trouver des individus de Moules perlières car un prélèvement ADNe effectué par leur soin en 2021 sur cette zone affirmait la présence de l'espèce sur une portion possible jusqu'à 5 km en amont du point de prélèvement.

### 4. Communication et sensibilisation

Solène Nozay présente les différentes actions de communication/sensibilisation sur ce site Natura 2000 depuis le dernier COPIL, en l'occurrence : 4 animations grand public, 2 articles de presse et une interview pour un rapport de stage. L'animatrice souligne qu'elle a aussi fait la mise à jour du site internet de la Z.S.C. avec les dernières actualités (adresse du site : <http://hautevalleedelavienne.n2000.fr/>).

### 5. Autres points

Solène Nozay précise que :

- elle a apporté son aide au groupement pastoral de Peyrelevade pour la rédaction de leur plan de gestion pastoral.
- elle a mis à jour le Formulaire Standard de Données (FSD) par le biais de la DREAL.
- elle a participé au Colloque final du programme « Tourbières du Massif Central » en juin 2022.
- elle a participé au chantier bénévole de mise en protection de troupeaux vis-à-vis du loup aux Sources de la Vienne le 1 juin 2022.
- elle a participé à plusieurs formations en 2022.

## C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses

Outre les actions générales programmées annuellement dans le cadre de l'animation du site (recherche et accompagnement de nouvelles contractualisations, aides sur les dossiers d'évaluation d'incidences, amélioration des connaissances, sensibilisation du public, etc.), l'animatrice soumet à la discussion des membres du COPIL la possible révision du DOCOB ou encore celle de l'extension du site (dossier toujours en suspens). Pour finir, elle expose la future rédaction d'un bulletin d'information commun aux différents sites portés par le PNRML.

### ↳ Commentaires/discussions :

En fin de séance, Stéphane Petitjean (FDAAPPMA19) fait remarquer qu'il y a un projet de restauration écologique au niveau de la retenue de Servières. Ce projet est complexe. Il fait suite aux avancées sur le bassin versant en terme de continuité écologique. D'un point de vue industriel, il n'y a pas forcément de solutions techniques hormis revoir complètement l'emprise du site et notamment de la dérivation. Mais pour rappel, il est impossible de supprimer cet ouvrage car il est d'intérêt national car c'est lui qui alimente le lac de Vassivière (en lien avec la centrale nucléaire de Civaux. Autre problématique constatée : c'est un site qui se ferme très rapidement. À noter également que dans le cadre de leur suivi thermique, il a été constaté que l'eau de la Vienne a perdu entre 3 et 4 degrés sur le secteur depuis l'effacement du plan d'eau de Peyrelevade. Ce qui peut induire un changement des communautés végétales dans le lit de la Vienne. Eux-mêmes l'ont constaté en amont.

Il précise que ces éléments de contextualisation sont indispensables pour aider à la décision l'exploitant du site mais aussi tous les acteurs et les services de l'état qui devront instruire ces projets-là.

Il conclue en rappelant que la Vienne est l'un des derniers ruisseaux ultra-fonctionnels de notre territoire et cela quel que soit la période de l'année. Il précise d'ailleurs les données suivantes : En Limousin, la densité de truites est à 1300/ha ; sur la Vienne, elle a été de 15000 truites/ha cette année ; sachant qu'une population de truites est considérée en bon état à partir de 5000 individus/ha. On est donc sur un milieu très fonctionnel d'où l'intérêt de la dévalaison de la continuité. Or, la retenue de Servières est véritablement un verrou qu'il est important de résoudre.

Olivier Villa rajoute à ce sujet que la retenue abrite des habitats d'intérêt communautaire, et que c'est l'un des derniers lieux où l'on a la présence de sarcelles d'hiver en période de nidification. Il y a donc une concentration d'enjeux sur ce site. Certes ce sont des milieux d'origine anthropiques mais qui sont rares et qui ont une patrimonialité reconnue. C'est pourquoi un effacement ne serait donc pas à envisager. Ce que confirme également la FDAAPPMA19.